

Petit guide pratique de la langue épïcène dans nos quotidiens

Les six coops de notre groupe ont récemment formé un comité sur la langue, avec un représentant de chacun des quotidiens. Celui-ci se réunira au besoin pour déterminer la position à adopter pour le meilleur usage du français pour des questions ponctuelles (Kiev ou Kyiv?) ou plus fondamentales.

Il nous est apparu prioritaire de nous attaquer à une politique de la langue inclusive. Pour refléter notre évolution sociale, mais aussi parce qu'à défaut de lignes directrices, certains ont pris des initiatives parfois malheureuses en pensant bien faire.

Nous nous sommes rapidement entendus pour favoriser une écriture épïcène, autant que possible, mais en tenant compte que l'écriture journalistique possède ses caractéristiques : concision, clarté et lisibilité.

Notre langue est par définition imparfaite et en constante évolution. Et nous verrons à ajuster, au besoin, ces balises.

Outre notre expérience, nous nous sommes basés sur les recommandations de l'Office québécois de la langue, de plusieurs documents ainsi que sur les politiques éditoriales de certains médias, dont La Presse, qui peut compter sur les avis éclairés de Lucie Côté, la conseillère linguistique de la rédaction et chef de division de la révision.

Une écriture inclusive

Qu'on le veuille ou non, l'écriture vient avec un historique et des règles grammaticales, dont celle que le masculin inclut le féminin. Celle-ci s'avère de plus en plus remise en question afin d'éviter la discrimination. Mais elle est encore en vigueur.

Malgré tout, nous croyons qu'il faut favoriser une écriture plus inclusive, sans tomber dans une lourde forme administrative.

Le recours aux doublets (comme citoyen et citoyenne) doit être utilisé avec parcimonie. On peut le privilégier quand il s'agit de formes courtes : ceux et celles, tous et toutes, etc.

À l'inverse, quand il s'agit de doublets d'une certaine longueur (comme Québécois et Québécoises), on préconisera l'utilisation de noms collectifs — comme population dans ce cas-ci. Ou bien électorat, lectorat, etc.

Féminisation des titres Nous avons une longue pratique de féminisation des titres professionnels ou autres (maresse pour maire, etc.). Un simple rappel : nous y allons avec l'usage attesté. Lorsque le féminin existe, il n'y a pas lieu de créer un néologisme. On peut se référer aux nombreux ouvrages existants (la banque de dépannage de l'Office québécois de la langue française, *Multidictionnaire de la langue française* et autres dictionnaires).

Nous joignons en annexe un document d'exemples pour les personnes, les fonctions ainsi que des adjectifs épïcènes ou neutres. Il peut s'avérer particulièrement utile comme aide-mémoire.

Cette volonté de limiter les obstacles à lecture fluide tient aussi compte d'une réalité : près des deux tiers des gens nous lisent sur un cellulaire. À ce propos, il faut aussi rappeler la base de l'écriture

journalistique : des phrases courtes (en bas de 20 mots) et, idéalement, des paragraphes de deux phrases.

Pratiques proscrites Il est apparu depuis quelques années de multiples formes d'écriture, parfois assez créatives, dans un souci d'égalité.

Avec notre objectif de favoriser à la fois une écriture plus inclusive et sa lisibilité, il nous est apparu clair qu'il fallait proscrire certaines constructions.

On ne peut pas recourir à la majuscule, au point médian, à la barre oblique, au trait d'union, à la virgule ou au point pour faire apparaître des féminins.

Voici les pratiques qui seront corrigées avant publication : tou.t.e.s travailleur.se.s, directeur·trice adjoint·e, du/de la sauveteur/euse, du,de la supérieur,e, validation du DE LA réviseurEUSE, vérification de l'expert-e-comptable, horaire des infirmiers,ières, des préposés,ées et des ambulanciers,ières, demander l'approbation du.de la trésorier.ière du C.A. Ensuite, demander celle du.de la président.e.

Les personnes non binaires

Les journalistes doivent de plus en plus composer avec des personnes non binaires qui demandent l'utilisation de néologismes comme *iel*, *yel* ou *ille*, *celleux*, etc. Jusqu'à preuve du contraire, nous n'utiliserons pas ceux-ci à moins que le contexte l'impose, par exemple un article directement lié à la réalité des personnes non binaires.

Ces constructions relèvent d'une forme de militantisme que les journalistes doivent éviter d'endosser. On favorisera les phrases qui évitent de genrer, notamment en utilisant le nom de la personne.

Il peut arriver que nous devions citer des personnes qui réclament l'utilisation de ces nouveaux pronoms. Nous pouvons expliquer à notre lectorat que nous n'utilisons pas ces néologismes, sauf exception, à l'aide d'une note entre crochets ou bien avec un astérisque qui renvoie à une note en bas de page.

Comme dans ce texte, par exemple : ** Éloïse a tenu à préciser qu'elle se définissait avec les pronoms «elle» et «iel», et qu'elle aurait préféré que nous ne «genrions» pas les adjectifs.* Ce que nous n'avons pas fait (<https://www.lesoleil.com/2022/06/01/plaidoyer-pour-le-droit-des-femmes-detre-seins-nus-en-public-13f87c00c4c6b6106ebc397d6211cb1e>).

À ce propos, il faut respecter le genre actuel des personnes. Une femme trans(genre) est donc une femme et un homme trans(genre), un homme.

L'actrice Ellen Page est maintenant l'acteur Elliot Page. On pourra écrire : Elliot Page (à l'époque Ellen Page) a été nommé à l'Oscar de l'interprétation en 2007 pour Juno.

Steve Bergeron, La Tribune
Pascal Faucher, La Voix de l'Est
Martin Francœur, Le Nouvelliste
Anicée Lejeune, Le Droit
Carolyne Labrie, Le Quotidien

Éric Moreault, Le Soleil